Solidaires Sud PTT Bouches-du-Rhône

Accord DRIC… Y'a pas de FRIC !

NÉGOCIATION NATIONALE DRIC… C'EST TERMINÉ !?

Une "négociation nationale DRIC" déjà terminée avant de commencer ?! ❐ Le 12 juin, la grève des PICs a poussé la DRIC à ouvrir une "négociation" nationale dans les PICs et CTC ❐ Un accord d'une durée de seulement 15 mois avec des engagements sur 3 ans !? ❐ II.1 grade de base : circulez-y' a rien à voir ! ❐ Promotions : à la tête du client ! ❐ Prime : y' a pas de fric !

TEXTE DE L'ACCORD DRIC & NOS COMMENTAIRES

PRÉAMBULE

La transformation industrielle en PIC est déjà effective et visible :
Elle se traduit concrètement par un portefeuille de projets réalisés ou engagés, parmi lesquels :
- L'adaptation du réseau à la baisse des volumes de Courrier, passant notamment par la transformation de PIC en plateformes multi-flux.

Commentaire SUD PTT

La DRIC annonce la couleur !
"L'adaptation" des Postiers et des Postières va se poursuivre à marche forcée avec la **transformation de PIC en Plateformes Multi-flux**.
Il n'y a donc **aucun engagement en faveur d'une pérennité des PICs** et celles qui ne "récupèreront" pas d'activité auprès d'autres entités **seront ouvertement menacées de fermetures !**

Article 2 : Recrutements

Un total de ***700 recrutements en CDI*** sera réalisé sur l'exercice 2018 et au plus tard dans les 6 mois suivant la signature de l'accord.
Ce nombre représente plus du double des recrutements réalisés en PIC en 2017.
Une attention particulière sera portée aux candidats exerçant actuellement en CDD, intérim ou salarié de GEL en PIC.

Alors, dans ce domaine ô combien crucial pour l'amélioration des conditions de travail, la farce ne fait plus rire personne.
Sans le moindre état d'âme, la DRIC n'a cessé de rappeler que la « **trajectoire** » de l'emploi était de **-5% par an**, trajectoire « **en phase** » selon elle avec la baisse du courrier.
L'accord prévoit un recrutement de 700 CDI pour toute l'année 2018. Sauf qu'il y a déjà 450 postes de travail à « découvert » selon les propres chiffres de la DRIC. Les 250 recrutements restants seront absorbés d'ici la fin de l'année. À titre de comparaison, il y a eu 436 retraites en 2017 auxquels il faut rajouter 150 TPAS ! Soit une cinquantaine de départs par mois…

Commentaire SUD PTT

Et ce chiffre de 450 postes de travail à découvert ne tient pas compte du fait que le volant de remplacement (*environ 20-22 % du personnel titulaire*) est maintenant composé pour l'essentiel d'intérimaires, de CDD, d'heures supplémentaires… **ce que les Directions appellent la Force de Travail Variable** (*FTV*).

SUD APT 13 - Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques des Bouches-du-Rhône
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
Mail : sud13poste@orange.fr / Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudapt13

Article 1 : Promotions

Un nombre important de promotions sera réalisé dès l'exercice 2018.

Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la situation des collaborateurs exerçant occasionnellement des fonctions relevant d'un grade supérieur au leur.

Un total de 1 000 promotions sera réalisé sur l'ensemble des métiers en 2018, ***dont au moins*** :

- CLASSE I :

- 300 promotions d'agent I.2 vers I.3 ;
- Les dossiers des agents présentant une ancienneté importante feront l'objet d'une attention particulière ;

- CLASSE II :

- 270 promotions d'agent I.3 vers pilote de production II.1 ;
- 20 promotions pour les fonctions de technicien et d'assistant en classe II : S3C, qualité, organisation, RH ;

- CLASSE III : 80 promotions vers et au sein de la classe III ;

- CLASSE IV : 20 promotions vers et au sein de la classe IV.

1 000 promotions c'est seulement 300 de plus qu'en 2017 et elles intègrent celles déjà réalisées en début d'année 2018 !

De plus, il faut ramener ce chiffre, au premier abord important aux 32 PICs, 2 centres de tri Corses et les centres de tri des DOM.

Ramené à la PIC MPA, c'est par exemple 6 promos vers le II.1 sachant que certains ont déjà eu lieu depuis le début de cette année et nul besoin pour La Poste d'avoir une signature syndicale.

Fidèle à sa logique de promotions par "compétences", La Poste n'évoque jamais ni les agents n'ayant eu aucune promos ni ceux ou celles ayant gardé leur grade de reclassement.

Article 4.2. Promotion des grades I.2. vers le grade I.3.

En 2017 et 2018, soit ***en l'espace de deux ans, 479 collaborateurs auront été promus au grade I.3., soit plus de 25% des effectifs I.2.*** recensés au 1er janvier 2017.

La promotion des agents I.2. vers le grade I.3, pour l'ensemble des agents I.2 à la date du présent accord 2018, sera systématisée et mise en œuvre d'ici fin 2021 selon les dispositifs de promotion en vigueur. Elle se traduira par un dispositif annuel de promotion régulier sur chacune des années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Commentaire SUD PTT

Le I.2 reste le grade d'entrée dans les PICs et CTC !

La langue Française permet à La Poste de dire tout et son contraire dans la même phrase. En effet, qu'adviendra-t-il des collègues éloignés du service ou mal appréciés sachant que les "dispositions de promotion en vigueur", en l'occurrence les RAP, excluent ces catégories de personnels !

Les précédents "accords promos" nous ont appris que le critère d'ancienneté ne rentrait plus en ligne de compte.

Pour SUD PTT, les signataires de cet accord devront assumer les raisons de leurs signatures !

SUD PTT REVENDIQUE LE II.1 GRADE DE BASE ET SON ÉQUIVALENT EN GRADE DE RECLASSEMENT, LA CDISATION DE TOUS LES AGENTS CDD ET INTÉRIMAIRES, UN 13ème MOIS, L'HEURE DE NUIT À 3 EUROS, LA COMPENSATION DES JOURS FÉRIÉS COÏNCIDANT AVEC LES JOURS DE REPOS POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL !

SUD APT 13 - Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques des Bouches-du-Rhône

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Mail : sud13poste@orange.fr / Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudapt13